



Comité de Pétanque et de Jeu Provençal  
de la Haute Garonne

Fédération Française de Pétanque et  
Jeu Provençal - Ligue Midi-Pyrénées

## C O M P T E R E N D U

Réunion du Comité Directeur  
Vendredi 06 mars 2020

### Présents :

Mmes : CLAMENS - FOURNES - MONDRAGON - ROUGES - SANS

Mrs : ARCANGELI - AZEMA - CARLE - DALLIER - DEBEZI -  
DUCASSE - GALIANO - LE BOT - LE MANACH - NEVEU -  
PINAUD - RICARD

### Absents excusés :

Mmes: CASSAIGNEAU - LOZANO

Mrs: ARNAUD - BEIGNON - HUGUET - JURADO - LACROUX -  
VIGNERES

Secrétaire administrative, Valérie

### Préambule du Président

Bonjour à toutes et tous, merci de vous être dégagés de vos obligations pour être présents ce soir.

La saison est repartie sur les chapeaux de roue et si nous ne sommes pas directement exposés au coronavirus, il nous impacte quand même puisque toutes les livraisons de vêtements sportifs en provenance de chine ou d'ailleurs sont bloquées dans les ports. De ce fait des joueurs ou joueuses ne peuvent revêtir les nouvelles tenues ou de nouveaux joueurs ne peuvent être habillés par leur club. C'est en ce sens que je vous avais informés afin que les jurys fassent preuve de bienveillance et de discernement lors des qualificatifs. Si cela s'est bien passé à peu près partout (du moins je n'ai pas eu de remontées), il y a des lieux où il y a eu des problèmes.

Je rappelle que le président du jury, c'est le délégué du CD ou la personne mandatée par le CD ou le secteur et que la décision d'exclure, pour des questions d'habillement, une équipe appartient au jury. Pour ce qui concerne les chaussures fermées en revanche cela relève de la compétence de l'arbitre.

La coupe de France nous sourit et la Salvetat St Gilles sera notre représentant à Marseille pour la finale. Nous lui souhaitons tout le bonheur du monde, le plateau est relevé mais ils peuvent tirer leur épingle du jeu, car cette équipe est belle et possède de bons joueurs. En espérant que le coronavirus nous laisse tranquille.

La préfecture nous adresse régulièrement des informations sur l'évolution de l'épidémie due au Coronavirus, ces informations que nous vous adressons ont vocation à être transmises aux clubs. Pour le moment, nos compétitions départementales ne sont pas touchées puisque nous ne sommes pas dans une zone à risque. Qu'en sera-t-il des prochaines échéances régionales ou nationales ? Attendons tranquillement en respectant les règles de prudence et d'hygiène émises par les autorités sanitaires.

Pas de psychose, il faut savoir raison gardée et à chaque jour suffit son lot de nouvelles informations.

Grâce au partenariat avec la Société VELA qui nous fournit les photocopieurs, nous allons changer l'ensemble des trophées tournants attribués aux clubs lors de nos championnats départementaux. Et nous allons en profiter pour réactualiser des dénominations qui s'étaient un peu volatilisées : ainsi le championnat tripléte féminin retrouvera son appellation championnat départemental triplétes féminin « CLAUDETTE DUMONT » et le tripléte vétéran « PAUL CALASTRENC ».

Les échéances départementales arrivant, il va falloir réactiver la cellule en charge de la sélection TDV mais aussi et c'est moins marrant les contrôles d'alcoolémie, si Raymond et moi pouvons encore en faire, nous en ferons.

Mais il serait bien que nous soyons épaulés par au moins deux volontaires. Il est important que ces contrôles perdurent, il ne faut pas baisser la garde.

Michel LE BOT

## 1- Approbation du compte rendu de la réunion du 07/02/2020

Le compte rendu soumis à l'approbation du Comité Directeur n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

## 2- Compte rendu du Comité Directeur Fédéral

- 1) Problématique sur le respect du règlement sur le tir de précision suite à la diffusion en novembre 2019 puis en janvier 2020 de deux notes fédérales présentant quelques modifications entre elles. Modifications suffisamment différentes pour que certains Comités voire Régions menacent la FD d'un recours devant le CNOSF avec l'annulation des qualificatifs qui avaient déjà eu lieu pour non-respect des règlements. Face à ces problèmes, la FD a décidé de passer pour cette année sur la notion de « qualificatif » et de valider ces qualificatifs.
- 2) Le Championnat de France doublette junior n'aura pas lieu en 2021.
- 3) Proposition de modification de la CDF = porter l'inscription de 2 féminines sur la feuille de match pour remplacer le doublette mixte par une doublette féminine.

## 3- Bilan des premiers Championnats qualificatifs

### ➤ Championnats secteurs

- Participation : en hausse sur tous les championnats réalisés
  - Doublette masculin : 1244 équipes pour 1206 en 2019 (+26%)
  - Tête à tête féminin : 493 équipes pour 471 en 2019 (+5%)
  - Triplette masculin : 781 équipes pour 745 en 2019 (+5%)
  - Triplette féminine : 234 équipes pour 210 en 2019 (+11%)
- Contrôle des tenues = la Commission d'arbitrage adressera une directive aux arbitres pour leur rappeler leur domaine d'intervention en matière de gestion des tenues sur ces qualificatifs : l'arbitre constate une anomalie, en informe le jury qui seul est habilité à décider de la disqualification ou non. Pas d'incidents notoires sur ces qualificatifs.

Les graphiques ont été adressés dans les délais. Un seul petit souci dans le Comminges sur les championnats triplettes où les graphiques ont dû être fait à la main.

- **Ces championnats HG** sont bâtis et consultables sur le site officiel du Comité.
- **2<sup>ème</sup> journée du TDP** fixé le 13/04/2020 : 69 joueurs seniors masculin se sont qualifiés avec le score minima de 33 points.

### ➤ Tir de Précision

#### **Organisation**

- 5 pas de tir et 5 ateliers. Dans les secteurs de Pibrac, Carbonne, Muret et Grenade, des clubs organisent un concours officiel : les joueurs de ces secteurs ont été convoqués le matin pour leur permettre de participer au concours officiel l'après-midi.

#### **Modalités**

Pour qualifier les 16 joueurs au championnat HG, il sera fait le total des points de la 1<sup>ère</sup> journée et celui de la seconde. En cas d'égalité, 3 cas de figure seront privilégiés :

- 1) Le score de la seconde journée
- 2) Le nombre des tirs à 5 points sur l'ensemble des 2 journées
- 3) Le nombre de tir à 3 points sur l'ensemble des 2 journées
- 4) Barrage par un tir de mort subite

#### **Besoins**

5 arbitres ont été nommés par et dans le secteur de Carbonne, (au moins) 10 bénévoles et à l'encadrement, David CARLES, Emilie FOURNES et Francis RICARD. La restauration des officiels et des bénévoles sera prise en charge par le CD31.

Les 18 joueuses qualifiées à l'issue de la première journée, se retrouveront pour le

Championnat Départemental à Mondavezan le vendredi 1<sup>er</sup> mai (8h30).

### ➤ Tir de Précision Jeunes

Nous sommes dans l'attente du nombre définitif d'inscrits au TDP jeunes qui, selon, pourrait se dérouler en même temps que le second tour senior à Mondavezan. A ce jour, seulement 9 jeunes masculins & féminins inscrits.

## 4- Bilan des CDC Jeunes

Ce sont déroulés les 8 & 9 février pour la phase des B/M (9 clubs) et les 15 & 16 février pour la phase des C/J (19 clubs). Dans cette dernière catégorie, quelques problèmes :

- 1<sup>ère</sup> difficulté avec le club de Poucharramet. Sans connaître les contraintes, le club avait posé sa candidature pour recevoir cette compétition, le président du club annule son engagement deux jours avant. Le Club de Colomiers s'est porté volontaire pour pallier cette carence.
- 2<sup>ème</sup> difficulté à Longages où le Club d'Aurillac sur Vendinelle, encore en course, a annoncé ne pas vouloir revenir le dimanche matin. Certains clubs ont souhaité jouer le samedi soir, d'autres non. L'arbitre officielle est partie dès la fin des rencontres du samedi soir. Dimanche matin, la compétition a repris, sans arbitre.

Les résultats complets sont consultables sur le site officiel du Comité. La finale aura lieu le dimanche 22 mars à Saint-Orens.

### ✚ Emilie FOURNES

- 1) Le fait que cette journée de CDC se soit déroulée sur deux jours et en même temps que la date butoir du 1<sup>er</sup> tour de Coupe de France n'a pas facilité la gestion de l'un et de l'autre (éducateurs, arbitres, bénévoles etc.). L'arbitre et les éducateurs présents ne savaient pas que cette compétition aurait lieu sur deux jours.
- 2) Incident concernant le CDC à Longages : il faut savoir que ce club n'a pas de couvert, il faisait très froid, la moitié des jeunes dormaient sur les chaises etc. Ce n'est pas un club en capacité matériel de recevoir un qualificatif jeunes en plein hiver.

Frédéric DEBEZI : le calendrier des CDC jeunes a été établi sur proposition des éducateurs. Le choix de le faire sur deux journées s'imposait compte tenu du nombre important de clubs inscrits.

Au final :

- Il semble nécessaire qu'un délégué (non-partie prenante d'un club participant) soit nommé sur cette compétition et que son rôle soit clairement précisé.
- Comme le prévoit le règlement CRC jeunes, les CDC jeunes doivent être terminés au plus tard le 25 mai (pas forcément en février/mars).

## 5- Point des licences et de la Trésorerie

### a) Point des licences

SECTEURS		LICENCES au 06/03/2020	LICENCES AU 27/02/2019		LICENCES au 08/10/2019	Ecart 2019/2020
N°	NOM					
1	TOULOUSE	1242	1017	225	1383	-41 (-3.3%)
2	COMMINGES	1380	1370	10	1507	-127 (-9.2%)
3	4 VALLEES	2077	2008	69	2311	-234 (11.27%)
6	CARBONNE	1130	1121	9	1206	-76 (-6.73%)
8	GRENADE	982	967	15	1036	-54 (5.5%)
10	MURET	1029	1021	8	1077	-48 (-4.26%)
11	PIBRAC	1341	1325	16	1411	-70 (5.22%)
13	GLS	1721	1713	8	1841	-120 (6.97%)
	<b>TOTAL CD31</b>	<b>10902</b>	<b>10542</b>	<b>360</b>	<b>11772</b>	<b>-870 (-7.98%)</b>

REGION OCCITANIE	53947	x	x	60288	- 6341 (-11.75%)
------------------	-------	---	---	-------	------------------

## b) Trésorerie

Rien de spécial. Le Comité a reçu les 2/3 de la vente des licences des secteurs ce qui lui permettra de régler les acomptes sur les licences à la FD et à la Région.

Est-ce que nous renouvelons la location d'un véhicule utilitaire pour le transport des « scoreurs » sur les championnats Départementaux ? Il s'agit d'une location qui coute cher (1700€ en 2019) qui a servi 4 fois sur deux mois. Réponse le Président : demander un devis à notre partenaire

## 6- Désignations des Graphiqueurs et Délégués sur les Championnats

Pour info, l'animation de nos Championnat Départementaux est prévue les 5 avril à Lasbordes – 19 avril à Roquettes – 23 avril à Saint-Béat – 26 avril à Bessières - 1<sup>er</sup> mai à Mondavezan et le 10 mai à Roquefort.

- Alain PINAUD annonce l'attribution des désignations des graphiqueurs sur les Championnats Départementaux, Concours Régionaux. Ces désignations sont faites à partir des demandes reçues.
- Francis RICARD fait part de l'attribution des désignations des délégué(e)s sur les Championnats Départementaux, Régionaux et France.
- Serge GALIANO distribue le document sur la désignation des arbitres sur les Championnats Départementaux.

## 7- Trophée des Villes 2020 - Raymond LE MANACH

Didier FURTON après avoir fait savoir qu'il ne voulait pas continuer au sein du groupe Avenir31, a annoncé à Raymond LE MANACH qu'il ne repartirait pas avec le groupe Trophée des Villes (TDV). Aujourd'hui le Comité de pilotage de cette compétition a rencontré Philippe ROUQUIE pour lui proposer d'assumer le rôle de coach dans le TDV.

Le principe de sélection mis en place en 2019 est reconduit.

## 8 - Questions diverses

✚ Michel LEBOT

A reçu une demande de remise de peine qui n'est pas recevable aujourd'hui mais le sera fin avril.

✚ David CARLES

- Mutations faites au CD31 à des joueurs qui ne veulent pas venir à la permanence du secteur
- Deux licences ont été faites sans certificats médicaux (mais seulement sur présentation du questionnaire de santé). Aujourd'hui, le Comité a bloqué les licences dans l'attente de la présentation du certificat médical.
- Problème sur un qualificatif pour un problème de chaussures non conformes au règlement fédéral. Le Président rappelle que « Les chaussures doivent être fermées devant, derrière et sur les côtés ». Il appartient au joueur de demander à son médecin un certificat médical récent attestant de son handicap, certificat qu'il devra transmettre au médecin fédéral pour obtenir une autorisation médicale.

✚ Francis RICARD

A la mi-juin, il faudra présenter les objectifs pour la saison 2021, ce qui implique un travail en amont dès le mois de mai. Plusieurs sujets :

### 1) Définir la structure les CZC

Ce qui est acté : l'intégration de 8 Clubs de l'ex-secteur de Toulouse en CZC D1. Pour les autres, nous connaissons les clubs qui vont rejoindre tel ou tel District. Il faut donc, que chaque nouveau District définisse sa structure : combien de divisions (retour d'une 3<sup>ème</sup> division ?), la répartition (combien de Clubs en D1, en D2 et peut-être en D3 afin d'établir la règle du jeu des montées/descentes, avant de commencer le Championnat.

### 2) Projet de créer une seconde division départementale en CDC Féminin ce qui impose de revoir la structure du CZC féminin. La C° Féminine est chargée de ce projet.

- 3) Nous devons tenir la promesse faite à tous les Clubs qui changent de Districts, de garder la division dans laquelle ils étaient avant la refonte.  
Pour les zones de qualification future des Clubs, Francis RICARD a préparé une projection de la participation pour 2021 qui peut servir de support de travail dans chaque Zone.
- 4) Nous devons revoir nos règlements de CDC Vétérans car en 2021, le CRC vétérans se déroulera en Division Régional Vétérans à 32 clubs, (2 clubs par départements) => les champion et vice-champion du CDC vétérans 2020 doivent savoir qu'en 2021, ils évolueront en Régional.  
De 26 à 32 places, il reste 6 places : 3 places seront attribuées aux Comités Départementaux qui termineront aux trois premières places du CRC vétérans 2020 - **d'où l'importance de jouer cette 3<sup>ème</sup> place** - et 3 autres places attribuées au classement du championnat régional en triplettes vétérans 2020.

✚ Gilbert DUCASSE

- 1) Championnats de secteur (notamment féminins) : dans certains secteurs, il y a eu une seule partie gagnée après les poules qui était la qualificative.
- Réponse de Francis : depuis 3 ans, cette situation est régulièrement évoquée en commission compétition et cette année encore, pour le championnat tripléte féminin par le manque de participantes. La question était de savoir s'il fallait maintenir deux parties jouées et gagnées après les poules pour se qualifier ou bien deux parties gagnées ? Notre choix s'est porté sur deux parties gagnées. Si nous devons changer nos fondements, il faudra l'écrire et mesurer ses conséquences.  
Il appartient à la C° féminine de travailler sur le sujet en se posant la question de savoir si notre championnat Départemental tripléte féminin à 32 équipes est à l'image de la participation des féminines (216 équipes en 2019 – 234 en 2020).
- 2) Sur le site du CD31, dans la rubrique « *info secteur* », il est dommage que certains secteurs ne communiquent pas leurs équipes qualifiées à l'issue des qualificatifs secteur.
- Francis RICARD : au pire le mercredi soir, le championnat départemental est bâti et transmis à Marie pour la publication sur le site dès le jeudi.
  - Michel LE BOT : afin de maintenir le rôle d'informations officielles du site, il semble souhaitable que chaque secteur transmette les listes spéciales à Marie-Madeleine (dès le lundi) pour renseigner cette rubrique.

✚ Roland DALLIER

Un joueur de son secteur a passé et obtenu l'examen d'initiateur dans le Gers et n'a pas reçu sa carte. Il faut qu'il se rapproche du département où il a passé l'examen.

✚ Serge GALIANO

- 1) Pour le championnat HG TDP senior masculin et senior féminin, jeunes masculins et jeunes féminins, il y a besoin de 4 pas de tir, soit 8 arbitres en tout (4 désignés par le C° arbitrage + les 4 autres arbitres qui auront œuvré gratuitement lors du second tour à Mondavezan). Ce championnat TDP s'avère onéreux et chronophage.
- 2) Concernant la demande émise précédemment par les élus d'informer les arbitres sur leur rôle en matière d'application du règlement sur les tenues, il vient de rédiger la circulaire et va la transmettre dès ce soir à tous les responsables de secteur et tous leurs arbitres.

**L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin vers 0h15**

**La prochaine réunion est fixée au vendredi 27 mars 2020 à 20h**

Le Président du CD 31,  
Michel Le Bot.



La Secrétaire Générale,  
Marie-Madeleine CLAMENS.

